

DEC171290DGDS

Décision portant renouvellement des unités propres de service

La Présidente,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le comité d'orientation et de surveillance et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2018 les unités propres de service suivantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Alsace

UPS n° 3156

Intitulé : Centre de neurochimie

Directrice: Mme Marie-France BADER, Directeur de recherche

Section: 25

Mission: L'UPS3156 a pour mission la gestion technique, financière et administrative du bâtiment CNRS

dénommé "Centre de Neurochimie", situé sur le campus Esplanade de l'Université de Strasbourg.

Durée: 5 ans

Délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes

UPS n° 44

Intitulé : Transgenèse et archivage d'animaux modèles (TAAM) Directrice : Mme Cecile FREMOND, Ingénieur de recherche

Section: 22

Mission: L'unité fournit un ensemble de services liés aux modèles murins (souris et rats) pour la recherche fondamentale, la recherche biomédicale et pharmaceutique couvrant la création, la zootechnie, le suivi de l'état sanitaire, la cryo-préservation, la reviviscence, l'analyse génétique et l'imagerie fonctionnelle.

Durée: 5 ans

UPS n° 846

Intitulé : Station de primatologie

Directeur : M. Romain LACOSTE, Ingénieur de recherche

Institut secondaire: Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Section: 26

Mission : L'UPS846 est une unité de service en appui à toutes les équipes de recherche utilisant le modèle

primate. Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat des directrices, du directeur nommés à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2018 pour la durée de l'unité propre de service.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 décembre 2017

La Présidente Anne PEYROCHE